

BEGES Patrimoine et Compétences

Maitre d'ouvrage : Ville de Neuilly-sur-Seine

Territoire :

- Commune de 59 000 habitants
- Territoire urbain très dense, entre Paris et le quartier d'affaires de la Défense

Durée de la mission : 9 mois

Éléments clés de la mission :

- 1^{er} BEGES patrimoine et compétences
- Collecte des données, sensibilisation des services à la démarche
- Calcul des émissions
- Définition d'un plan de transition pour limiter l'impact des activités de la commune



La commune de Neuilly-sur-Seine, dans les Hauts de Seine, s'est engagée fin 2024 dans la réalisation d'un BEGES patrimoine et compétences, en parallèle d'un BEGES territorial. Cette démarche s'inscrit dans l'obligation réglementaire des collectivités de plus de 50 000 habitants d'évaluer les émissions de leurs activités internes. En revanche, le BEGES territorial est une démarche volontariste de la commune. Il s'agit du premier exercice du genre pour la commune.

Vizea a ainsi accompagné la ville dans l'estimation de ses émissions GES liées à son patrimoine et à ses compétences, en s'appuyant sur des données de l'année 2023 obtenues auprès des services de la ville. La phase de collecte des données a également permis de sensibiliser les différents services de la commune, pour plus d'autonomie lors des futures actualisations du BEGES patrimoine et compétences, à réaliser tous les 3 ans. Plus globalement, Vizea a suivi la méthode Bilan Carbone® de l'ADEME, et a réalisé le BEGES de la ville via les étapes suivantes :



- Définition des périmètres organisationnels et opérationnels de la collectivité
- Identification des flux et origine des émissions de GES
- Réalisation de la cartographie des flux
- Collecte des données et entretiens avec les personnes ressources
- Traitement des données et identification des données environnementales
- Réalisation du BEGES via la méthode bilan carbone®
- Rédaction du plan de transition

